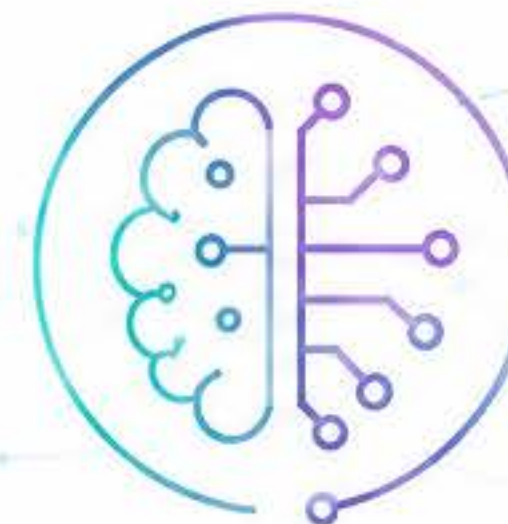


FEUILLE DE ROUTE 2026-2027

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Notre action pour un écosystème de médias durable et équitable à l'ère numérique et de l'IA.



IA



Faire évoluer le cadre réglementaire

- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des institutions françaises et européennes afin de promouvoir un cadre compatible avec la soutenabilité économique des médias.
- Contributions aux consultations publiques et aux travaux des institutions européennes, des autorités nationales et des régulateurs.
- Alimentation des débats publics par des données, études et retours d'expérience des éditeurs.
- Coordination des positions avec les organisations internationales de publishers.
- Poursuite des travaux sur la prise en compte des enjeux de l'IA dans les dispositifs de soutien public aux médias et les aides à la presse.



Renforcer la connaissance des pratiques de collecte et des usages de l'IA

- Développer une expertise collective pour mieux comprendre et documenter l'exploitation des contenus des éditeurs.
- Poursuivre l'Observatoire des bots et les travaux de veille pour objectiver les pratiques de scrapping et d'accès automatisé aux contenus, évaluer leurs conséquences économiques et identifier les stratégies de protection et de blocage pouvant être déployées à l'échelle du secteur.
- Poursuite des tests et expérimentations pour mesurer les impacts sur l'audience, la visibilité et la monétisation.
- Veille active sur les solutions techniques existantes et les initiatives collectives.
- Promotion des travaux engagés avec Médiamétrie et Next sur l'émergence Sites IA afin d'objectiver leurs effets et d'alimenter le débat public.



Encourager les initiatives collectives et préparer les voies d'action

- Favoriser l'émergence de standards et d'approches communes à l'échelle du secteur.
- Soutenir les démarches collectives françaises et internationales et poursuivre les actions de veille, de pédagogie et de partage d'expérience afin d'accélérer la montée en compétence des éditeurs et la convergence des pratiques.
- Inciter les éditeurs à mettre en place dès maintenant des dispositifs de collecte et de conservation de la preuve afin de documenter d'éventuels préjudices économiques et concurrentiels.
- Engagement d'actions précontentieuses ou contentieuses coordonnées lorsque les blocages de marché ou les atteintes aux intérêts des éditeurs le justifient.



NOTRE OBJECTIF

Protéger la création, garantir l'équité et soutenir l'indépendance économique des médias à l'ère numérique et de l'IA.



Défendre une approche équilibrée de la protection des données

- Promouvoir une interprétation fondée sur le risque et respectueuse du principe de neutralité technologique.
- Élaborer des positions communes sur les technologies faiblement intrusives et les dispositifs de mesure d'audience.
- Entretenir un dialogue régulier avec la CNIL au travers des concertations et des consultations publiques.
- Renforcer les échanges avec le Gouvernement et les parlementaires
- Contester, y compris sur le terrain contentieux, les interprétations imposant des contraintes disproportionnées aux éditeurs.



Produire des travaux d'analyse pour étayer les positions du GESTE

- Réaliser des analyses juridiques et économiques documentant les effets des recommandations et lignes directrices des autorités.
- production d'une étude GESTE/SRI sur la publicité sans consentement.



Accompagner les évolutions du cadre européen

- Contributions aux travaux Omnibus et aux initiatives de simplification du RGPD.
- Promotion d'une meilleure articulation entre RGPD et ePrivacy.



Poursuivre l'accompagnement des adhérents

- Maintenir un rythme soutenu d'ateliers à destination des DPO.
- Assurer une veille et un décryptage des évolutions doctrinales, réglementaires et jurisprudentielles en matière de protection des données.



NOTRE OBJECTIF

Préserver la soutenabilité économique des médias tout en garantissant une protection des données proportionnée et respectueuse des droits des utilisateurs.

FEUILLE DE ROUTE 2026-2027



3



BUSINESS ET RÉGLEMENTAIRE

- Défense d'une mise en œuvre effective des droits voisins et suivi des principaux contentieux.
- Suivi de l'application des textes destinés à rééquilibrer les relations entre plateformes, médias et autres acteurs économiques, notamment le DMA et le DSA.
- Élaboration de propositions en faveur d'un meilleur partage de la valeur et d'un financement durable de l'information.
- Poursuite des travaux sur le fléchage des investissements et des sanctions, les obligations de portage et de mise en avant des contenus d'information et les mécanismes de correction des déséquilibres économiques, notamment dans le contexte de l'IA générative.

4



CONCURRENCE

- Suivi des évolutions des conditions contractuelles, des pratiques de marché et de la mise en œuvre du DMA par les grandes plateformes, afin d'anticiper leurs effets sur les éditeurs et d'identifier les leviers d'action disponibles.
- Poursuite et coordination des contentieux indemnitaires en cours, notamment dans les dossiers App Store, Ad Tech et Meta.
- Identification de nouvelles opportunités de recours indemnitaires et réflexion sur les modalités de financement et de portage de ces actions afin d'en faciliter le déploiement lorsque les conditions juridiques et économiques le justifient.



Veille et implication dans les projets de Data Spaces et les initiatives technologiques contribuant à renforcer l'autonomie stratégique des médias et à réduire leur dépendance aux grandes plateformes, implication dans la gouvernance du projet Techne.

5



AUDIO DIGITAL

- Accompagner les travaux parlementaires sur la proposition de loi Balanant relative à l'œuvre sonore et défendre la prise en compte du podcast professionnel dans les dispositifs de soutien et les mécanismes de partage de valeur.
- Contribuer aux réflexions européennes sur l'évolution de la directive SMA et la place des plateformes de streaming audio.
- Accompagner les mutations du marché du podcast, notamment l'essor du podcast vidéo, l'évolution des mesures d'audience et les nouveaux modes de distribution et de monétisation.
- Poursuite des travaux Automotive Data avec l'IAB tech Lab.